

Effectif légal du conseil  
communautaire :  
61

Nombre de conseillers  
en exercice :  
61

Nombre de conseillers  
présents ou représentés :  
58

Nombre de votants :  
58

Date de convocation :  
21 mars 2018

Date d'affichage du  
compte-rendu :  
4 avril 2018

**Objet :**  
Election du 12<sup>ème</sup> vice-  
président et composition du  
bureau

**Délibération n°01**

L'AN deux mille dix-huit, le 27 mars, le conseil communautaire, convoqué le 21 mars 2018 s'est réuni à la salle Dumoulin à RIOM, à 20 heures 00 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**PRESENTS :**

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, Mme Françoise LAFOND, M Jacques LAMY, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**  
M Philippe SCHAAL, **suppléant.**

**ABSENTS EXCUSÉS :**

*Absents représentés ou suppléés :*

- M José BELDA, conseiller communautaire unique de CHAVAROUX, remplacé par M Philippe SCHAAL, conseiller communautaire suppléant
- M Lionel CHAUVIN, *a donné pouvoir à* Mme Marie CACERES
- M Stéphane FRIAUD, *a donné pouvoir à* Mme Pierrette CHIESA
- M Mohand HAMOUMOU, *a donné pouvoir à* M Gilbert MENARD
- M Didier IMBERT, *a donné pouvoir à* Mme Anne-Karine QUEMENER
- M Thierry ROUX, *a donné pouvoir à* M Jacquie DIOGON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir à* M Jean-Pierre HEBRARD

*Absents :*

- M Claude BOILON
- Mme Emilie LARRIEU
- M Pierre PECOUL

< > < > < > < > < >

**Secrétaire de Séance :**

M Pierre CERLES

## **Rapport n°01 – Election du 12<sup>ème</sup> vice-président et composition du bureau**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L5211-2 et L5211-10,  
Vu l'arrêté préfectoral n°16.02855 du 12 décembre 2016 portant fusion des communautés de communes Riom communauté, Limagne et Volcans et Volvic sources et volcans au 1<sup>er</sup> janvier 2017,  
Vu l'arrêté préfectoral n°16.02925 du 13 décembre 2016 portant détermination du nombre et de la répartition des membres du conseil communautaire de Riom Limagne et Volcans,  
Vu l'arrêté préfectoral n°17.02555 du 22 décembre 2017 portant transformation en communauté d'agglomération de la communauté de communes Riom Limagne et volcans,  
Vu les délibérations du conseil communautaire de Riom Limagne et volcans en date du 9 janvier 2017 fixant à 12 le nombre de Vice-présidents ; proclamant l'élection des 12 vice-présidents dont Monsieur Philippe Coulon au poste de 12<sup>ème</sup> vice-président ; approuvant la composition du bureau et arrêtant la liste de ses membres,  
Vu le procès-verbal d'élection des conseillers municipaux et du conseiller communautaire de la commune de Saint-Ours-les-Roches en date du 22 janvier 2018,

- 1) Le conseil communautaire sur proposition du Président et à la l'unanimité, décide de procéder à l'élection du 12<sup>ème</sup> vice-président par vote à main levée.**
- 2) Le conseil communautaire sur proposition du Président et à la l'unanimité, proclame :**
  - Philippe COULON conseiller communautaire, élu 12<sup>ème</sup> vice-président par 58 voix pour et le déclare installé,**
  - Philippe COULON, 12<sup>ème</sup> vice-président, membre du bureau communautaire, constitué du Président et des 12 vice-Présidents.**

<b>Nombre de conseillers présents :</b>	<b>52 (51 titulaires et 1 suppléant)</b>
<b>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir :</b>	<b>6</b>
<b>Nombre de votants :</b>	<b>58</b>
<b>Nombre de voix pour Philippe COULON :</b>	<b>58</b>

***Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.***

***Pour extrait conforme.  
A Riom, le 28 mars 2018***

***Le Président***

***Frédéric BONNICHON***

